

BLA BLA



BON SUCCÈS À LA TRAVERSÉE 2019

Parution le 19 AOÛT 2019

Mesdames/ Messieurs

Veillez prendre note que pour alléger notre tâche, dorénavant seules les grandes lignes du procès-verbal seront inscrites dans le journal le BLA-BLA.

Le procès-verbal est inscrit sur le site de la municipalité : www.saints-martyrs-canadiens.ca prenez note que lors de la transcription il est possible que des erreurs se produisent. Le journal n'est pas un document officiel.

DOSSIER ET RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Province de Québec Municipalité de la Paroisse des Saints -Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints- Martyrs-Canadiens tenue le lundi 8 juillet 2019 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints- Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Laurent Garneau, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Absent : M. Claude Caron.

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Sonia Lemay, adjointe et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;

3. Adoption du procès-verbal du mois de juin ;
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ;
5. Adoption des comptes à payer ;
6. Dépôt de la situation financière Rapport 2 fois par année en juin et décembre ;
- 7. Rapport des comités ;**
- 8. Administration ;**
 - 8.1 Acceptation du règlement d'emprunt de la Régie Intermunicipale d'incendie
 - 8.2 Mandat au comptable pour la reddition compte de la TECQ
 - 8.3 Avocat au dossier de M. Tremblay
 - 8.4 Résolution François L'Heureux suite à la voie de contournement
- 9. Aqueduc et égouts ;**
 - 9.1 Autorisation des travaux excédentaires du réseau pluvial
 - 9.2 Vérification des conduites par caméra et nettoyage des regards
- 10. Sécurité publique ;**
- 11. Voirie ;**
 - 11.1 TECQ 2019-2023 montant 659 672.00 \$
- 12. Urbanisme et environnement ;**
 - 12.1 Rencontre avec l'inspecteur
- 13. Loisirs et culture ;**
 - 13.1 Suggestion bouées pour les nageurs
- 14. Affaires diverses ;**
 - 14.1 Liste de la correspondance ;
 - 14.2 VARIA
 - a) Fibre optique
 - b) Suivi constats d'infractions
 - c) Nettoyage de la borne sèche à L'Aunière
 - d) Schéma couverture incendie
15. Période de questions ;
16. Levée de la séance

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2019

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 juin 2019 a été remise aux membres du Conseil Municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 3 118.80 \$

Salaire DG : 2 884.42 \$

DAS mensuelle : 3 777.79 \$

Bell Mobilité : 53.99 \$

Sogetel : 586.07 \$

Hydro Québec : 258.51 \$

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de 130 706.80 \$ a été présentée aux élus ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivants soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

COMPTES - CONSEIL du 8 juillet 2019

1	Promospect (location matériel) / Fête n.	350.67
2	Ministre des Finances (permis alcool) / Fête n.	91.00
3	Société Canadienne des postes (Bla Bla) / Fête n.	29.56
4	Épicerie du Coin (achats divers / mai)	57.03
5	Suzanne Crête (chambre d'hôtel / Congrès ADMQ)	449.84
6	Receveur Général du Canada (DAS)	1 116.82
7	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 660.97
8	Société Canadienne des postes (lettres recommandées)	37.15
9	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.56
10	Promospect (location matériel) / Fête n.	350.68
11	Buffet Lise (méchoui) / Fête n.	3 177.62
12	Mario Fortin (chansonnier) / Fête n.	375.00
13	Visa Desjardins (divers achats)	102.93
14	Société Canadienne des postes (lettres recommandées)	36.64
15	Société Canadienne des postes (lettre prioritaire)	14.48
16	Société St-Jean-Baptiste (matériel) / Fête n.	457.50
17	Chapiteau Victo S.E.N.C. (location) / Fête n.	1 723.33
18	André Picard (balade à chevaux) / Fête n.	560.50
19	Lysanne Prince (maquilleuse) / Fête n.	120.00
20	Eurofins Environex (mai)	67.84
21	Hydro-Québec (éclairage public / mai)	258.51
22	Sogetel (juin)	300.64
23	André Henri, maire	900.00
24	Michel Prince, conseiller	369.80
25	Christine Marchand, conseillère	369.80
26	Laurent Garneau, conseiller	369.80
27	Claude Caron, conseiller	369.80
28	Jonatan Roux, conseiller	369.80
29	Gilles Gosselin, conseiller	369.80
30	Bell Mobilité inc. (juin)	53.99
31	Buropro (juin)	553.36
32	La Capitale (juillet)	914.78

33	Épicerie du Coin (juin)	388.70
34	Entretien Général Lemay (juin)	2 007.00
35	Excavation Marquis Tardif inc. (juin)	2 747.73
36	Eurofins Environex (juin)	238.58
37	Gesterra (mai & juin)	9 918.51
38	Sogetel (juillet)	285.43
39	Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. (juin)	244.90
40	9175-0828 Québec inc. / Coup de Pouce (terre noire)	500.00
41	Alain Lemay (excavation)	896.80
42	Botatera (paysagement)	4 747.01
43	Chauffage J.N.F. inc. (fournaise)	224.20
44	Fortin Sécurité Médic inc. (fournitures de sécurité)	38.48
45	Garage A. Taschereau inc. (essence)	32.00
46	Graphitek (livret Politique Familiale)	1 395.24
47	Jules Lehoux, Transport (voyages 0-3/4)	3 115.82
48	Ministre des Finances (droits barrage)	136.00
49	MRC d'Arthabaska (quote-part)	585.71
50	Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	3 396.18
51	Somavrac C.C. inc. (calcium)	16 556.40
52	Ville de Disraëli (quote-part #3)	1 229.77
53	Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #2)	25 709.33
54	MRC d'Arthabaska (quote-part #4)	29 782.00
55	Total du salaire de la D.G. :	2 884.42
56	Total des salaires & déplacements :	6 637.39
	TOTAL :	130 706.80 \$

DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

DÉPÔT DES DÉPENSES ET DES SOLDES DISPONIBLES AU 30 JUIN

ATTENDU QUE chaque élu a reçu la liste des dépenses accumulées de janvier à juin 2019 ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE les membres du Conseil acceptent le présent rapport des dépenses.

RAPPORT DES COMITÉS

Madame Christine Marchand fait mention du lancement de la politique familiale et de la municipalité amis des enfants. Le lancement officiel a eu lieu le 23 juin dernier et elle offre des livrets de la nouvelle politique aux personnes qui le désirent.

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 9 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPAL D'INCENDIE DES 3 MONTS

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE le Conseil de la municipalité de Saints- Martyrs-Canadiens accepte l'adoption du règlement d'emprunt de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts, portant le numéro 9 et décrétant un emprunt de 150 000.00\$, pour l'acquisition du garage municipal de la Municipalité du Canton de Ham-Nord et pour effectuer certains travaux de réparation.

MANDAT AU COMPTABLE POUR EFFECTUER LA REDDITION DE COMPTE DE LA TECQ

ATTENDU QU'immédiatement après que les travaux seront terminés sur le réseau pluvial dans une partie du village, il sera nécessaire de préparer la reddition de compte pour effectuer la réclamation au programme de la TECQ 2014-2018, dans le but d'obtenir le remboursement dans les plus brefs délais ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE le mandat soit remis à M. Serge Leblanc comptable.

AVOCAT AU DOSSIER DE M. TREMBLAY

ATTENDU QU'en atelier de travail les élus présents ont eu la possibilité d'obtenir une conversation téléphonique avec Me Sylvain Rochette de la Firme d'avocat Bélanger & Sauvé qui représente la compagnie d'assurance ;

ATTENDU QU'après cette conversation téléphonique, les membres du Conseil étaient en mesure de prendre une décision plus éclairée et de prendre position ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil présents ont été avisés que Me Toupin-Couture avait travaillé le dossier avec Me Pelletier lors de la parution devant le Juge Ouellet ;

ATTENDU QU'il est nécessaire que Me Toupin-Couture travaille conjointement avec Me François Barré ou Me Sylvain Rochette de chez Bélanger & Sauvé qui sont les représentants de la compagnie d'assurance ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la municipalité continue avec le bureau CAIN LAMARRE tel qu'il a été décidé à la séance du 3 juin 2019 par la résolution portant le numéro 2019-06-089.

Ceci dans le but de finaliser les dossiers portant le numéro 450-17-004628-120 et le numéro 450-17-004629-128.

**RÉSOLUTION FRANÇOIS L'HEUREUX : DROIT SUITE À LA
CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT (CHEMIN
DU LAC NICOLET)**

ATTENDU QU'avant le 27 novembre 1993 Monsieur François L'Heureux était propriétaire d'un terrain connu comme étant la subdivision QUATRE du lot originaire VINGT-QUATRE (24-4) du rang 11 au cadastre de Ham, circonscription foncière de Richmond ;

ATTENDU Qu'à cette époque la municipalité désirait obtenir dudit François L'Heureux la cession d'une partie dudit lot 24-4 du rang 11 du cadastre de Ham, circonscription foncière de Richmond pour fins d'établissement d'un chemin public municipal ;

ATTENDU QU'avant cette cession, l'immeuble 24-4 du rang 11 du cadastre de Ham respectait intégralement le contenu des règlements de zonage et de lotissement numéros **78** et **79** quant à la superficie nécessaire à la construction de bâtiments ;

ATTENDU QUE la cession entraînant pour cet immeuble une diminution de la superficie totale sous le seuil nécessaire pour permettre la construction de bâtiments en conformité du règlement de zonage et de lotissement alors en vigueur ;

ATTENDU QUE les parties ont alors convenu que ledit François L'Heureux céderait une partie de son dit terrain conditionnellement à ce qu'il puisse construire un bâtiment sur la superficie de terrain restante ;

ATTENDU QUE les parties se sont entendues à cette époque pour consentir ce droit réel de construction à Monsieur François L'Heureux ou tout propriétaire subséquent du lot 24-4 du rang 11 du cadastre de Ham, circonscription foncière de Richmond ;

ATTENDU QU'avant le 27 novembre 1993 les lots 24-3 et 24-4 du rang 11 du cadastre de Ham furent subdivisés en trois pour permettre la description de

la parcelle de terre à céder et celles à conserver, soit respectivement la subdivision QUINZE du lot originaire VINGT-QUATRE (24-15), la subdivision QUATORZE du lot originaire VINGT-QUATRE (24-14) et la subdivision SEIZE du lot originaire VINGT-QUATRE (24-16) du rang 11 du cadastre de Ham ;

ATTENDU QU'en date du 27 novembre 1993 Monsieur François L'Heureux a effectivement cédé à la municipalité pour la somme d'un dollar (1.00\$) la parcelle de terrain connue comme étant la subdivision QUINZE du lot VINGT-QUATRE (24-15) du rang 11 du cadastre de Ham, circonscription foncière de Richmond ;

ATTENDU QUE la municipalité a omis involontairement à cette époque de concrétiser cette entente par l'adoption d'une résolution à cet effet ;

ATTENDU QUE la municipalité désire remédier au défaut ci-haut énoncé ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement adopté, il est résolu :

QUE la municipalité fasse abstraction de la superficie du lot 24-16 du rang 11 du cadastre de Ham, circonscription foncière de Richmond lorsqu'une demande de permis de construction lui sera présentée sur ce lot.

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS

AUTORISATION DES TRAVAUX EXCÉDENTAIRES DU PLUVIAL

ATTENDU QUE des travaux, non inclus au contrat de la mise en place du réseau pluvial sont nécessaires selon les recommandations de la surveillante de chantier et approuvés ;

ATTENDU QUE le coût prévu est d'environ 22 000.00\$;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE le conseil municipal accepte les frais supplémentaires selon le rapport déposé en date du 8 juillet 2019.

VÉRIFICATION DES CONDUITES PAR CAMÉRA ET NETTOYAGE DES REGARDS

ATTENDU QU’il sera nécessaire de faire nettoyer les regards RS-6 à RS-9 incluant le vacuum pour collecter les résidus ;

ATTENDU QUE l’eau sera poussée par le camion incendie et la collecte des résidus doit être fait par un camion avec vacuum ;

ATTENDU QUE cette procédure est essentielle pour conserver la garantie d’exécution des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents, le maire n’ayant pas voté :

QUE le conseil municipal accepte les travaux de nettoyage des regards RS-6 à RS-9.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VOIRIE

CONFIRMATION DE LA SUBVENTION DE LA TECQ 2019-2023 AU MONTANT DE 659 672.00\$

RENCONTRE AVEC L’INSPECTEUR

Une rencontre a eu lieu pendant l’atelier de travail avec l’inspecteur et la surveillante de chantier représentante la firme « Les Services EXP inc. ».

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 DEMANDE DE LAISSER DES BOUÉES EN PERMANENCE POUR LA SÉCURITÉ DES NAGEURS

ATTENDU QU'UNE demande a été présentée à M. le Maire pour que les bouées qui sont placées pour le 250 m et le 500 m reste en permanence dans le but de sécuriser le secteur pour l'entraînement des nageurs en eau libre ;

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Gilles Gosselin, M. Maire demande si c'est unanime.

M. Jonatan Roux fait mention qu'il est en désaccord.

Une contreproposition est proposée par Jonatan Roux, appuyé par Christine Marchand.

M. le Maire demande le vote :

POUR QUE LES BOUÉES RESTENT SUR PLACE

M. Michel Prince, M. Gilles Gosselin et M. André Henri

CONTRE QUE LES BOUÉES RESTENT SUR PLACE

Mme Christine Marchand, M. Laurent Garneau et M. Jonatan Roux

La résolution est caduque, puisque le résultat est égal.

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 LISTE DE LA CORRESPONDANCE

1. Lettre Industries de ciment la Guadeloupe
2. Confirmation du Ministre de la taxe sur l'essence 2019-2023 (659 672.00\$)

3. Ministère de l'Environnement : Programme Environnement plage Camp Beauséjour
4. Lettre MMQ importance des schémas de couverture de risques
5. Rapport annuel « À Notre Santé »
6. Remerciement de : La Fondation de l'Institut de Cardiologie
7. Lettre de Sylvie Berthaud (Le péril climatique est la motivation supérieure)

15. VARIA

15.1 DOSSIER FIBRE OPTIQUE

À suivre.

15.2 SUIVI DES CONSTATS D'INFRACTIONS

ATTENDU QUE des frais d'administration au montant de 286.00\$ pour l'année 2018 et des frais de 291.00\$ pour l'année 2019 sont à la charge de la municipalité pour les constats d'infractions émis par l'inspecteur municipal ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE le conseil accepte et autorise les frais d'administration payable à la Cour municipale.

15.3 NETTOYAGE DE LA BORNE SÈCHE À L'AUNIÈRE

ATTENDU QU'UNE demande doit être faite au service d'incendie pour essayer de débloquer ladite borne ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à payer le salaire des pompiers pour le nettoyage de la borne ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la demande soit présentée au service d'incendie de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

15.4 ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques est le 23 mars 2009 ;

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christine Marchand, appuyé par Laurent Garneau, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE le Conseil de la Municipalité de Saints- Martyrs-Canadiens adopte le rapport d'activités pour l'année 2018 présenté au ministre de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska adopté à l'unanimité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de l'assemblée est proposée par Michel Prince à 19h48.

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal, de la municipalité des Saints- Martyrs-Canadiens tenue le mardi 23 juillet 2019, à 19h40 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints- Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Laurent Garneau, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Sonia Lemay, secrétaire-trésorière adjointe et cette dernière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU QUE le dépôt de l'offre proposé par M. Réal Tremblay dans les deux dossiers portant les numéros 450-17-004629-128 et le dossier 450-17-004628-120 ont été discutés avec les membres du conseil qui étaient tous présents à l'atelier de travail qui a précédé cette séance extraordinaire;

ATTENDU QUE pour se rendre conforme à la Loi suivant l'article 157 du code municipal, il est nécessaire qu'une séance extraordinaire soit ouverte, pour que la prise de décision par les membres du conseil municipal soit faite conformément à la Loi;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents et ils renoncent à leur avis de convocation normalement prévu à l'article 156 du code municipal;

ATTENDU QU'une réponse doit être transmise obligatoirement avant le 24 juillet à nos avocats;

ATTENDU QUE la prochaine rencontre régulière aura lieu seulement le 5 août et que le délai sera donc expiré;

ATTENDU QU'UN seul sujet est à l'ordre du jour et c'est l'offre proposée par M. Réal Tremblay;

ATTENDU QUE l'ordre du jour est le suivant;

- 1. Ouverture de la séance ;**
- 2. Dossier Réal Tremblay**
- 3. Levée de l'assemblée**

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu par les conseillers présents.
Le maire n'ayant pas voté.

QUE tous les membres du conseil acceptent de renoncer à leurs avis de convocation normalement prévu à l'article 157 du code municipal et acceptent l'ordre du jour pour toutes les raisons ci-haut mentionnées.

RÉSOLUTION SUITE AU JUGEMENT DANS LES DEUX CAUSES SUIVANTES AVEC M. RÉAL TREMBLAY SOIENT LES DOSSIERS : 450-17-004628-120 et 450-17-004629-128

SUR PROPOSITION DE : M. Laurent Garneau, SECONDÉ PAR : M. Gilles Gosselin et majoritairement adopté, M. le maire s'étant abstenu, il est résolu :

PREMIÈREMENT : De s'informer auprès des avocats de la Municipalité des Saints- Martyrs-Canadiens de la possibilité de déposer une procédure réclamant que l'Honorable Juge Ouellet complète son jugement datant du 20 juin 2019, à l'égard des sommes réclamées par la Municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens au demandeur;

DEUXIÈMEMENT : Que dans l'éventualité où une telle procédure a des chances d'être accueillie, de mandater nos procureurs pour la déposer;

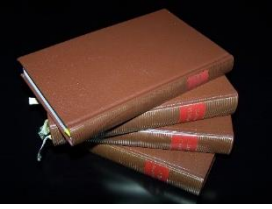
TROISIÈMEMENT : Que dans l'éventualité où aucune procédure ne puisse être déposée comme souhaité au point 2 ou qu'il y ait un risque que ce ne soit pas favorablement accueilli, la Municipalité des Saints- Martyrs-Canadiens mandate ses procureurs pour en appeler du jugement de l'Honorable Juge Ouellet à l'égard des honoraires extrajudiciaires réclamé, mais non discuté dans le jugement du 20 juin 2019;

QUATRIÈMEMENT : Que le conseiller Claude Caron soit nommé pour faire respecter la présente résolution;

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Laurent Garneau à 20h15.

MESSAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Nos heures d'ouverture, sont **le mercredi** de 17 à 19h le dimanche de 10 h à 12.



**Cantine/ Restaurant &
Dépanneur.**

**POUR PLUS
D'INFORMATION,
TÉLÉPHONE :**

819-464-2899

Un souper au méchoui bœuf et porc est servi à tous le 1er samedi du mois. Vous devez réserver obligatoirement. Téléphone 819-464-2889

**Ouverture de l'épicerie du coin 7 jours semaine
Cantine ouverte du jeudi au dimanche**

DIMANCHE DÉPANNEUR OUVERT JUSQU'À 20 H

**LES DÉJEUNERS SONT SERVIS LES SAMEDIS ET
DIMANCHE DE 8H À MIDI.**

**EXCEPTIONNELLEMENT IL N'Y AURA PAS DE
DÉJEUNER DE SERVIS SAMEDI LE 24 AOÛT
2019.**

REPAS DU VENDREDI MIDI

Vendredi 9 août

Lasagne

Vendredi 16 août

Hot Chicken

Vendredi 23 août

Steack haché

Vendredi 30 août

Brochette de poulet

Vendredi 6 septembre

Poisson



Programme de la journée :

10 h à 12 h ; Inscription et identification/marquage des athlètes. Prévoir arriver un minimum de 60 mins avant l'épreuve.

12h00 Défi 500 m

12h30 Défi 1 km

13h30 Défi 2,5 km

14h30 Défi 5 km

16h30-17h Cérémonie / Remise médailles suivi du repas (Poutine gratuite aux participants(es)) et soirée/musique

Cantine sur place

Bar sur les lieux avec permis

MERCI A NOS PARTEMAIRES :

PARTENAIRES



Municipalité
Saints-Martyrs-Canadiens
13, Chemin du Village
Saints-Martyrs-Canadiens
GOP 1A1

Téléphone : 819-344-5171



CASCADES CANADA ULC
404 Blvd. Marie-Victorin
Kingsey Falls (Québec) Canada
J0A 1B0

Téléphone : 819 363-5165



300 Boulevard des Bois Francs S,
Victoriaville, QC G6P 7W7

Téléphone : (819) 758-9421



389, Blvd. Des Bois-Francs Nord
Victoriaville, QC G6P 1G8
Sans Frais (888) 797-3286

SINCÈRE REMERCIEMENT A NOS DÉPUTÉS





Alain RAYES

Député de Richmond-Arthabaska

alainrayes.ca

alain.rayes@parl.gc.ca



1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, **Victoriaville** (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, **Asbestos** (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, **Windsor** (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, **Daveluyville** (QC) G0Z 1C0

Tim Hortons

12 Rue De La Grande place
Victoriaville QC G6S 1E8

[Téléphone](tel:(819)357-2939) : (819) 357-2939

602 Boul Des Bois-francs Sud,
Victoriaville QC G6P 5X2

[Téléphone](tel:(819)357-2944) : (819) 357-2944

90 Boul Des Bois-francs Sud,
Victoriaville QC G6P 4S1 |

[Téléphone](tel:(819)752-7642) : (819) 752-7642





LES AMIS DU LAC NICOLET



101 Rue de L'aqueduc,
Victoriaville, QC G6P 1M2
Téléphone: (819) 752-6821



Paul Alain PDG
Produits Delta Ltée
[12 Rue Dubo, Victoriaville, Québec
G6P 6V3, Canada](#)
Téléphone : 819-752-5551



1100 Boulevard Jutras E,
Victoriaville, QC G6S 0M1
[Téléphone](#) : (819) 604-6288



JEAN-FRANÇOIS GAGNÉ



Complexe Évasion

19 Boulevard des Bois Francs S,
Victoriaville, QC G6P 4S2
[Téléphone](#) : (819) 758-7176

Clinique dentaire Gagnier et Nadeau

Dr Claude Gagnier

180 rue Notre-Dame E,
Victoriaville QC G6P 4A1
Téléphone : 819-758-2725



567 Boul Bois-Franc S
Victoriaville, QC G6P5X6
Téléphone **819 357-7777**

LECOMPTE

Maison et style de vie

119, Notre-Dame Est
Victoriaville Québec
G6P 3S8
Téléphone :819-758-2626



Pour réservation

Téléphone 819-740-3623

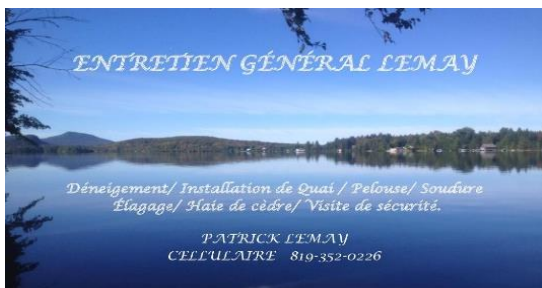


M. MARIO ALLAIRE
Téléphone : 819-552-9150
M. Michel Lavigne
Téléphone : 819-357-5880



Avenue Pie X, Victoriaville,
QC G6P 8S7

Téléphone : (819) 758-9474



Patrick Lemay, propriétaire
27, Chemin du Village
Saints- Martyrs-Canadiens
GOP 1A1

Téléphone : 819-352-0226



Les nageurs du CNBF évoluent à
la piscine Édouard-Dubord de
Victoriaville.

VICTORIANVILLE

NATATION



familiprix
CLINIQUE

Familiprix - Nathalie Cloutier,
Catherine Dallaire et Steve Roy
847 QC-161, Ham-Nord,
QC G0P 1A0

Téléphone : (819) 344-2249



M. Dany Racine

29, rue Dubois

Victoriaville (Qué)

G6P 9L4

Téléphone : 819-806-7048



236 Rue Notre-Dame Est,
Victoriaville, QC G6P 4A1

Téléphone : (819) 752-6331



1340 rue Notre-Dame O,
Victoriaville QC
Téléphone : 819-758-8558



250 Rue Saint-Louis
Warwick, QC J0A 1M0
Tel : (819) 358-3700



285, rue St-Louis
Warwick, QC J0A1M0
Téléphone (819) 358-3100



361, rue Girouard
Victoriaville (QC) G6P 5T9
Téléphone : 819 357-2535
Fax : 819 357-1500



GESTION MARC ST- PIERRE
817 rue Frederic-Lawford
Mont-Saint-Hilaire
(QUEBEC J3H 6H5



AUBERT & MORENCY
NOTAIRES INC.
846, avenue Champlain
Disraeli, QC G0N 1E0
Téléphone : 418 449-2955



M. CLAUDE CARON



90 J-Aurèle-Roux, Victoriaville,
QC G6T 0N5

Téléphone : (819) 752-5467



Excavation Marquis Tardif Inc
249 rang des Chutes RR1,
Ham-Nord QC G0P 1A0
Téléphone : 819 344-2990



3015, rang St-Rémi
Saint-Rémi-de-Tingwick
(Québec) J0A 1K0
Téléphone : 819 359-3700



15, rue Principale, Ham-Nord,
QC G0P 1A0
Téléphone : (819) 344-2232

**Merci à tous ceux qui ont fait des dons
et qui désirent demeurer anonymes**

Merci à vous tous de votre précieuse collaboration. Prenez note que la liste des partenaires a été fait le 16 août il est possible que les noms ne soient pas tous inscrits. Une nouvelle liste sera présentée dans le BLA BLA du mois septembre 2019.

**Nous tenons à remercier tous nos bénévoles qui
participeront de près ou de loin à la traversée du
LAC Nicolet samedi le 24 août
Bienvenue à tous.**

Comité des fêtes Saints-Martyrs.



**Préparer vos photos pour le concours de
photos à l'automne 2019.**

COURS DE RCR

LES PERSONNES INTÉRESSÉES A PARTICIPER AU UN COUR DE RCR

**Le cours aura lieu vendredi le 18 octobre
les personnes intéressées veuillez donner votre nom à
la municipalité.**



**Un grand homme nous a
quitté.**

**Nos sincères condoléances
à la famille de Monsieur.
Clément Letarte.**

**De la municipalité de
Saints-Martyrs-Canadiens**



Mots cachés

Les vacances



E	I	S	O	X	X	V	N	S	N	U	U	Q	K	R	X	L	O	M	J
E	T	T	E	N	U	L	A	O	G	X	Y	G	M	S	Q	Q	R	B	F
Q	U	S	H	W	E	N	L	P	A	U	R	A	F	Z	Y	B	F	D	L
J	E	W	W	E	D	L	X	U	M	R	O	B	N	L	G	W	K	B	I
W	X	G	D	A	A	C	W	C	P	B	F	D	E	G	U	Q	L	V	I
L	Y	A	L	B	C	U	Z	A	N	W	J	M	U	D	D	P	A	X	M
V	O	E	S	E	S	I	L	A	V	G	R	V	A	C	A	N	C	E	S
R	S	M	X	T	T	E	G	A	L	P	I	P	F	G	Z	T	F	T	D
R	O	N	B	O	C	R	M	E	S	O	L	A	I	R	E	U	V	H	L
H	V	C	H	A	P	E	A	U	Q	Y	M	N	T	S	E	F	Q	U	A
A	R	M	L	I	E	L	O	S	K	O	B	E	E	H	C	D	K	F	N
P	N	A	G	B	A	I	G	N	A	D	E	D	L	R	B	I	T	R	T
Z	A	C	W	D	P	T	V	D	W	C	A	W	L	U	W	S	N	E	F
G	Q	R	W	F	K	D	Q	V	M	N	L	O	I	E	M	E	O	E	B
R	C	D	A	L	U	E	P	I	O	J	R	B	U	L	C	L	O	T	T
Q	G	C	T	S	G	V	I	M	Z	R	E	L	J	A	F	B	H	W	K
G	U	O	L	G	O	X	I	F	M	A	V	M	Z	H	B	A	N	J	S
T	T	N	F	J	R	L	V	F	G	Z	Y	F	K	C	Z	S	K	M	L
Y	Y	G	N	F	G	L	L	R	A	U	A	V	P	A	L	M	I	E	R
W	G	L	W	J	O	A	B	Z	Y	I	Y	M	I	H	A	E	G	X	T

été
vacances
plage
soleil
sandales
parasol
palmier

vélo
congé
sable
juillet
valise
chapeau
piscine

baignade
août
crème solaire
limonade
lunette
chaleur
ballon

PUBLICITÉ

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CONSTRUCTION GÉRALD JUTRAS (RBQ 5671-9313-01)
Téléphone : 819-552-2044

CARRIÈRE SAINTS-MARTYRS ERG
Tel : 819-344-5213

ÉBÉNISTERIE C. SAINT-LAURENT INC.
TEL : 819-740-9283

ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)
TEL: 819-352-0226

ÉPICERIE DU COIN
TÉLÉPHONE 819-464-2899

Juliette St-Amand
(Vitrail, tissage, tricot)
117, chemin du Lac Nicolet
Saints-Martyrs-Canadiens
(819) 344-5589



Érablière Re Pau
118, chemin du Lac Nicolet
Sts-Martyrs-Canadiens QC G0P 1A1 (819) 344-5589



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) JOA 1M0
819 358-3950

QUÉBEC

C.P. 57024
G1E 7G3
418 660-4751

GROUPEDGP.COM